



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 novembre 2018

Frais d'inscription des étudiants internationaux : le service public doit être le même pour tous

Le 14 novembre, l'AFP publiait le résultat d'une note interne du Gouvernement qui entendrait **augmenter les droits d'inscription des étudiants internationaux non ressortissants de l'Union européenne**. La FAGE, attachée à un service public d'enseignement supérieur et de recherche ouvert et gratuit, **s'oppose à toute augmentation des frais d'inscription**, y compris lorsqu'elle ne concerne qu'une seule catégorie d'étudiants.

La note du **Gouvernement craint le manque d'attractivité de la France pour les étudiants internationaux** et indique que leur nombre a baissé de 8,8% entre 2010 et 2015. Pour la FAGE, **cette baisse ne s'explique pas en raison de frais d'inscription trop faibles, mais davantage par la complexité d'obtention des visas, de formalités administratives pour entrer et séjourner en France** ou encore **par le manque d'accompagnement criant des étudiants internationaux** passant par Campus France, l'agence de l'Etat chargée de l'accueil de ces étudiants.

La FAGE s'est systématiquement opposée à l'augmentation des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur car elle entraîne une reproduction des déterminismes sociaux et empêche la démocratisation effective de l'enseignement supérieur et l'élévation globale du niveau de qualification dans la société. **La FAGE n'a eu de cesse de rappeler que l'investissement dans l'enseignement supérieur paie, y compris pour les étudiants internationaux** : selon un rapport de Campus France d'octobre 2018, si les étudiants internationaux coûtent à l'Etat 3 milliards d'euros, ils apportent 4,65 milliards à l'économie nationale.

Enfin, **ce n'est pas aux étudiants de contribuer au sous-financement de l'enseignement supérieur par l'Etat**. L'investissement de l'Etat et l'utilisation des ressources de la formation continue sont des leviers bien plus forts de financement de notre système d'ESR, alors que l'augmentation des frais d'inscription pour des étudiants internationaux ne favorisera que certains établissements réputés, en particulier parisiens.

Pourquoi cibler prioritairement les étudiants internationaux, alors même que ceux-ci représentent 67% des bénéficiaires des épiceries sociales et solidaires AGORAé, donc ont un reste à vivre inférieur à 7,50 euros ? La FAGE considère qu'ils doivent avoir les mêmes droits et même davantage d'accompagnement pour faire leurs études en France. **La FAGE demande donc au Gouvernement de ne pas appliquer cette partie de la note et d'appliquer un moratoire sur toute augmentation des frais d'inscription** en attendant un large débat sur le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mais, fidèle à sa méthode réformiste, **la FAGE se félicite que l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux devienne un sujet d'ampleur nationale et répondra présente aux demandes du Gouvernement pour améliorer leur arrivée en France** et en faire, encore mieux qu'avant, une terre d'accueil de toutes et tous.

Contact Presse

Alexandra Gonzalez
Attachée Presse
06 75 33 79 30
alexandra.gonzalez@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP